

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

\$1.00 par année

—OU—

75 CENTIMS CHACUN

—PAR—

25—ABONNEMENTS—25

PAYÉS D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ LE GRÉ A GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Membres honoraires

(Suite)

Si les dons qui leur sont offerts sous une certaine forme peuvent enrichir nos Sociétés de Secours Mutuel sans blesser les ouvriers qui en font partie, que dire de l'admission des membres honoraires qui ne viennent pas, comme les autres donateurs, gratifier sans recevoir ? Au contraire, ils échangent leur cotisation contre un honneur inappréciable que chacun d'eux place bien au-dessus de la faible somme qu'il verse chaque année.

La charité, comme on l'appelle en core, c'est l'aide que l'on donne à une main compatissante qui passe et qui se cache. Sans doute, celui qui donne emportera dans son cœur une satisfaction intime qui sera la plus douce des récompenses ; mais le pauvre assisté reste toujours l'obligé de son bienfaiteur.

Au contraire, quand un homme généreux se présente pour prendre part à notre œuvre, pour accepter notre règle, pour partager nos travaux, pour contribuer à la prospérité de l'Association dans des conditions honoraires, il y a compensation jusqu'à un certain point. Pour les Sociétés, c'est d'abord un sociétaire qu'il s'agit d'accueillir, dans des conditions exceptionnellement avantageuses il est vrai, mais consenties librement par ce Sociétaire.

Quels seront, généralement les membres honoraires ? Ceux-là qui restent séparés de l'ouvrier par des inégalités d'éducation ou de fortune. Pourquoi donc élever une barrière entre ceux qui seraient si heureux de se donner la main ?...

Dans ce commerce de chaque jour qui s'établira entre tous, les préventions disparaîtront tout à fait entre ceux qui travaillent et ceux qui possèdent. Acceptons donc sans crainte des membres honoraires et, loin de se sentir humiliés par ce concours, efforçons-nous de mériter des sympathies et des adhésions qui nous seront avantageuses à nous-mêmes et agréables aux bienfaiteurs.

Correspondance

VISITE DES SUCCURSALES

Je remarque que vous insistez chaque mois sur la nécessité, par nos succursales, de faire rapport régulièrement et complètement. La chose, en effet, en vaut la peine pour une administration éclairée et le contrôle effectif de nos finances.

Il me semble, cependant, que la visite de ces succursales par un officier du Comité Central, à certaines époques de l'année, nous offrirait une occasion plus satisfaisante de suivre cette administration et d'exercer ce contrôle. Il doit vous être beaucoup plus facile, à vous administrateurs, de vérifier, sciant soit un fait ou une application du Règlement, soit un objet quelconque du rapport mensuel.

De plus, je crois que la visite, disons semestrielle, serait très avantageuse aux succursales elles-mêmes. L'assistance mutuelle est une chose encore trop nouvelle à la campagne pour qu'on y soit parfaitement en état de tout comprendre et de tout apprécier sans guide. Enfin, il le faut bien avouer, chaque membre relevé d'une succursale est et doit être responsable envers l'Association de l'administration exercée par ses officiers ; de même à St-Hyacinthe, chaque membre est responsable de la gestion qu'il a le droit et le devoir de contrôler. Mais dans l'intervalle entre l'approbation d'un rapport et l'envoi de ce rapport Mais dans la confection même de ce rapport destiné au Comité Central, il peut se glisser des erreurs, volontaires ou involontaires, dont la nature ne pourrait être constatée avant plusieurs semaines.....

Je comprends parfaitement, et je ne suis pas seul de cette opinion, que l'inspection est nécessaire. D'un autre côté, je comprends qu'il est impossible d'en faire les frais à même la caisse commune, destinée aux malades, augmentée dans ce but par nos devanciers et que nous devons songer à notre tour en prévision des mauvais jours qui ne manqueront pas de nous arriver quand la masse des associés aura été plus jeunes. Il reste un moyen, un seul.

Chacune des associations qui nous

entourent, prélève une capitation, quelque fois même très élevée pour défrayer l'administration, de cette façon, l'équilibre n'est pas rompu entre la recette et la dépense ordinaire.

Pourquoi l'Union St-Joseph ne ferait-elle pas ainsi ? Ou plutôt, nous pouvons et nous devons faire mieux. Il existe parmi nous et les nôtres assez de générosité et d'esprit de sacrifice pour se contenter de peu en frais de voyages comme en salaires.

La cotisation pour ces frais se réduirait donc à bien peu de chose, une misère !

J'invite, dans tous les cas, le Comité de Régie à délibérer sur le projet que je sou mets à sa considération dans l'intérêt d'une bonne administration.

A. B.

N. B.—En réponse au correspondant, nous pouvons le dire dès maintenant, sans indiscrétion, le Comité a déjà compris et reconnu la nécessité du contrôle qu'il recommande et il travaille activement à l'établir, sans obligation aucune pour la caisse et, si possible, sans charge trop lourde pour les Sociétaires.

Un projet visant à compensation pour une bonne partie de ces frais est à l'étude et sera bientôt mis aux voix.

Le Journal

Nier de nos jours l'influence de la presse et notamment du journal serait chose puérile. Nulle aux siècles derniers, cette influence s'est surtout développée depuis 60 ans. Elle est bienfaisante ou dangereuse, bienfaisante si la presse comprend sa mission ; dangereuse, si elle s'affranchit des règles que lui imposent la vérité, l'honneur et la morale, si elle méprise les lois divines.

Le journal doit d'abord respecter scrupuleusement la vérité, dans les grandes et les petites choses. Il doit apporter un soin méticuleux à contrôler l'exactitude et la véracité de ce qu'il publie, et ne doit rien avancer sans en être certain. Une rectification ultérieure ne peut jamais réparer, dans son entier, le mal causé par une fausse nouvelle. Le journal

doit rejeter absolument, non seulement les récits qu'il sait mensongers, mais aussi ceux dont il soupçonne la source, alors même qu'il aurait pour excuse de n'être qu'un écho, car se faire l'écho d'un mensonge, c'est en être le complice. L'amour du lucre, la recherche d'une faveur malsaine, le désir de faire triompher une cause même juste ne peuvent absoudre de pareils procédés. Ici point de ces capitulations de conscience que l'intérêt encourage. La vérité, rien que la vérité ; voilà la règle immuable d'un journal qui se respecte et respecte ses lecteurs.

Il doit être honnête, non de cette honnêteté moyenne, sorte de monnaie courante légèrement altérée par l'usage, mais de cette honnêteté rigide, austère, qui ne transige pas. Inflexible sur ce point, le journal ne doit pas se rabaisser à faire commerce de ses colonnes, soit en consentant à servir de piège au lecteur ignorant et naïf, ou à égarer l'opinion publique sur la valeur de telle entreprise, soit en devenant l'instrument de chantages productifs, ou de calomnies intéressés. Les tentations ne manqueront pas ; les sollicitations d'affaires véreuses sont nombreux et entreprenants : un journal honnête ne cédera pas et il n'en aura que plus d'autorité.

Le journal doit être moral, réservé et décent dans ses écrits. Il ne peut oublier qu'il tombe en toutes les mains, sous les yeux de la jeune fille, et souvent même de l'enfant ; il doit en respecter l'innocence. Il lui faut donc s'interdire ces récits scandaleux où le vice est raconté avec une complaisance dangereuse, ces mots à double entente, ces plaisanteries de mauvais goût et de mauvaise compagnie, dont la presse étrangère fait un si triste abus. Dans le choix du feuilleton, ce mal nécessaire, le journal doit être sévère, car on n'ignore pas combien est terrible la puissance de cette prose quotidienne, servie régulièrement à des lecteurs impatientes, combien aussi pour la jeunesse des classes laborieuses sont funestes ces peintures d'un monde imaginaire où les sentiments vrais, élevés et nobles, font défaut au grand préjudice, de la pureté des mœurs et des antiques et saines traditions de famille.

Devoirs envers la famille de l'ouvrier

La désorganisation actuelle de la famille chez les ouvriers impose au patron des devoirs particuliers.

Il doit commencer par donner le bon exemple dans sa propre famille, dont l'organisation et l'union servent nécessairement de modèle et de type à la population ouvrière qui l'entoure.

Qu'il fasse ensuite tous ses efforts pour restaurer l'autorité paternelle, base essentielle de la famille. Les mesures suivantes peuvent l'aider à atteindre ce but : remettre le salaire des enfants au père (l'expérience démontre que les patrons peuvent faire accepter cette coutume dans les villes comme dans les campagnes), tendre à occuper des familles entières, afin que les parents travaillent dans la même usine que les enfants ; réaliser ainsi dans la grande industrie les principaux avantages de l'industrie domestique, qui est de faire travailler les enfants sous les yeux des parents, au moins, ne pas engager les enfants sans l'autorisation des parents, et surtout refuser impitoyablement du travail aux enfants qui, non mariés, ont fui le foyer paternel ; au besoin, prendre des mesures répressives contre les enfants coupables de rébellion envers leur père ; favoriser les enfants qui donnent des exemples de piété filiale.

Qu'il cherche, d'une façon générale, par une action prudente et discrète, à maintenir une union plus intime entre les divers membres de la famille.

Qu'il vienne en aide de tout son pouvoir aux familles nombreuses, honorant ainsi la loi de Dieu, si outragée sur ce point.

Pour bien voter

Quelles sont les règles à suivre pour donner un vote consciencieux et intelligent ?

Il faut s'appliquer à bien connaître les candidats, leur caractère, leur capacité et surtout leurs principes.

Pour acquérir cette connaissance, il importe de les écouter avec attention, avec patience, sans prévention et sans parti pris lorsqu'ils viennent exposer leur programme ; il est nécessaire, pour le plus grand nombre, de demander des renseignements à ceux qui les connaissent mieux que soi ou parfaitement et de lire un bon et honnête journal de chaque nuance politique.

Mais ce qui vaut mieux encore, c'est de mettre en pratique tous et chacun des conseils et des ordres qui sont donnés par le mandement des évêques auquel nous référons le lecteur.

La morale chrétienne, une politique catholique et l'honnêteté partout, tel doit être le programme de ceux qui aspirent à gouverner, des candidats et des électeurs de n'importe quel parti.

Les acceptions de personne par caprice, par partisanerie, par intérêt ou sans considération morale ou d'un ordre plus élevé que la couleur politique ne conviennent pas à des hommes libres et à des chrétiens.

Co qu'il faut éviter pendant les élections

1° Le parjure ou faux serment, qui est un péché mortel dont l'absolution est réservée dans cette province.

2° Le mensonge, qui peut facilement devenir un péché mortel.

3° Les calomnies et les médisances.

4° La violence et les menaces, qui sont un attentat à la liberté des autres.

5° L'ivrognerie, qui empêche de donner son suffrage en homme raisonnable, et qui est quelquefois la cause de batailles sanglantes.

6° La vente de son vote, qui est une trahison contre le bien public, un déshonneur pour celui qui fait ce marché, une preuve qu'il est indigne du droit de vote, un péché mortel de sa nature, dont il faut se confesser avec une contrition sincère, si on a eu le malheur de trafiquer de son vote comme d'un objet négociable.

7° L'engagement de ne pas aller voter, en retour d'une certaine somme d'argent, ce qui est une véritable trahison. Car on favorise indirectement un candidat en qui l'on n'a pas confiance, et on prive de son vote un homme que l'on en croit digne. Il n'est pas nécessaire de rappeler que c'est une faute d'engager quelqu'un à faire ce que les lois ou sa conscience lui défendent, et que Dieu jugera un jour les candidats, les électeurs, et tous ceux qui prennent part aux élections.

Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec

Durant l'année qui vient de s'écouler, les déboursés de la société ont été de \$1487.33, répartis comme suit : \$1190.98 aux héritiers des membres décédés, \$92.00 pour secours aux malades, et \$204.35 pour frais d'administration.

Les recettes de l'année se sont élevées à la somme de \$2056.37. Le fonds-capital qui était de \$5082.98 l'an dernier, se chiffre aujourd'hui à \$5652.02, soit une augmentation de \$569.04.

Vingt-neuf nouveaux membres ont été admis durant l'année dernière, quatre sont morts et dix-sept ont été rayés pour arrérages dans leurs paiements ; ce qui porte aujourd'hui le nombre des actifs à 344.

Le comité a constaté avec beaucoup de satisfaction la bonne entente qui n'a cessé d'exister entre les membres de la société.

Il a constaté également que l'Union, malgré l'épreuve qu'elle a subie par la mort de plusieurs de ses membres, a encore augmenté en valeur et en nombre.

Le comité regrette, encore cette année, de ne constater que vingt-neuf admissions sur 36 avis de présentation qui ont été donnés. Il y a eu cependant du progrès sous ce rapport, et les remarques faites à ce sujet l'an dernier, ont porté des fruits. Chacun doit s'occuper autant que possible à ce que l'aspirant par lui présenté se rende promptement chez le médecin pour subir son examen et se hâte de remplir les premières conditions d'admission.

UNION ST-JOSEPH DE MONTREAL

A l'assemblée des membres de l'Union St-Joseph de Montréal, tenue le 22 courant, sous la présidence de M. J. B. A. Martin, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par M. Jos. Contant, secondé par M. Clovis Beauchamp.

1° Que les membres de l'Union St-Joseph ont appris avec une bien vive douleur la mort de leur confrère et dévoué Secrétaire Archiviste, M. Jos. Letellier ;

2° Qu'ils reconnaissent les bons services que le défunt confrère leur a rendu en maintes circonstances ;

3° Qu'ils témoignent à Mad. Letellier leurs plus vives sympathies, et lui offrent leurs sincères condoléances ;

4° Que copie des présentes résolutions soit transmise à Madame Letellier. Adoptée.

M. Alp. Laurin, secondé par M. C. P. Charlebois : que copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux de Montréal pour publication. Adoptée.

M. C. Lavigne, secondé par M. Jos. Corbeil : que les membres du comité de régie portent le deuil pendant un mois. Adoptée.

JOS. ROBICHAUD, Ass.-Sec.-Arch., U. St-Joseph.

Comité Central

22 février.

Après l'expédition des affaires ordinaires, les applications pour bénéfices sont produites, MM. : W. Burke et Augustin Charron, 17 février.

Résolu de payer : à malades, \$31.00. Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Jos. Appolinaire Côté, commis, 20 ans, Acton-Vale ; Onésime Picard, sacristain, 29 ans, Acton-Vale.

Après délibération, il est résolu unanimement que la forme des insignes, pour le président et le commissaire-ordonnateur dans chaque succursale sera la même qu'à St-Hyacinthe, que pour les autres officiers, l'insigne se composera d'un ruban, couleur à déterminer, avec désignation de la charge de celui à qui destiné, orné d'une rosette et avec frange dorée ; le tout disposé de façon à recevoir, entre la désignation de la charge et l'inscription du nom de la succursale, l'insigne métallique de membre ordinaire ; que pour favoriser le coût plus ou moins élevé de telles insignes, la qualité d'icelles, dans tous les cas, sera laissée au choix des intéressés qui devront toujours, cependant, accepter la forme ci-dessus ou autrement déterminée.

Sur la proposition de M. J. A. Cadotte secondé par M. F. Lajoie, il est résolu que le président du club National soit averti du fait que deux tribunes, la propriété du dit club sont dès maintenant ou à vue, à la disposition du susdit club et que le Secrétaire-Trésorier soit chargé de transmettre cet avis.

M. J. H. Morin propose ensuite, secondé par M. D. Dumaine que MM. B. O. Béland, F. Decelles, Jos. Benoit et J. H. Meunier soient chargés

de voir le président de chaque Société de Secours mutuel catholique de cette ville et proposer à chacune des dites Sociétés sa participation à la célébration d'une seule et unique fête patronale des associations cette année, et faire rapport.

29 Février.

Applications pour bénéfices de MM. Jos. Bouche et Damase Ménard, 23 février.

Résolu de payer : à malades, \$92.50.

Le XX^{me} siècle

Nous venons de recevoir le fascicule terminant la deuxième année d'existence du "XX^{ème} Siècle", revue des études sociales publiée à Marseille, France, et qui paraît tous les deux mois formant, à la fin de l'année, un volume de 600 à 700 pages in 8°.

Ce fascicule contient :

1° Recherche sur les origines du droit moderne. 2° L'Encyclique et le Cardinal Langenieux. 3° La moralité de Fourmies. 4° Un mot sur l'œuvre de Drumont. 5° Le pèlerinage du travail à Rome. 6° Notes sur les ordres équestres. 7° Bibliographie.

Le prix d'abonnement est de 10 francs par an, soit \$2.00. S'adresser à M. l'administrateur du XX^{ème} Siècle, 39 rue Sainte, à Marseille.

Règlements

Nos règlements sont maintenant terminés et prêts à être distribués. Les membres sont priés de se présenter au bureau de la Société, chaque dimanche, près les messes de 8 1/2 hrs et la grand-messe pour s'en pourvoir. Le Secrétaire trésorier s'occupe, présentement à les expédier en quantité suffisante à chaque succursale.

MARS

Contribution mensuelle..... 40
Total à payer..... 40

Echos de partout

— Les tribunaux de Chicago viennent de décider qu'une femme ne peut plus recevoir l'argent qu'elle a prêté à son mari. La décision n'est pas nouvelle en notre pays.

— A Rome, on remarque que les étrangers sont beaucoup moins nombreux cette année que les années précédentes. Les Français manquent surtout.

— Par suite des récents décès, le Sacré Collège ne compte plus que 54 cardinaux, dont 33 sont italiens, 7 français, 4 autrichiens, 3 espagnols, 1 américain, 1 Canadien, 2 portugais, 2 allemands, 1 anglais, 2 polonais et 1 belge.

— La législature de l'état de New-York vient d'adopter une résolution demandant que l'exposition de Chicago soit fermée le dimanche.

— Environ une centaine des membres actuels de la Chambre des Communes, en Angleterre, ont ouvertement manifesté leur intention de ne plus se porter candidat aux prochaines élections générales.

— La Législature de Terre-Neuve est en session depuis le 25 février. La question la plus considérable dont la députation s'occupera est sans doute celle des rapports entre cette île et le Canada—rapports compromis par les derniers événements.

— L'amiante, aujourd'hui l'un des minéraux les plus importants de Terre-Neuve s'y vend £53 la tonne.

— Cette année les Etats-Unis auront à payer \$170,000,000 en pension aux vétérans de la guerre de sécession. Le bureau a sous considération 928,573 nouvelles demandes ce qui, l'an prochain, portera à \$200,000 cet item du budget.

— On compte, à Paris, 87 journaux quotidiens.

— L'agriculture est l'industrie la plus importante : au dire d'un statisticien, elle emploie 80,000,000 d'hommes et représente un capital de 23 milliards de louis sterling. Sa production annuelle s'élève à 4 milliards de louis. Les Indes et la Chine ne sont pas comprises dans ce calcul.

— Le président d'une compagnie d'assurance sur la vie "La New-York Sun," reçoit un salaire de \$50,000 par année.

— Les Italiens, au nombre de 226,000, ont émigré durant l'année 1891 contre 172,000 en 1890.

— Dans une récente conférence sur "Son Altesse, la femme," Max Orel a dit du mariage en France, en Angleterre et en Amérique que, par la cérémonie nuptiale, la femme française gagne sa liberté, la femme anglaise perd la sienne et la femme américaine continue à faire ce que bon lui semble.

— A Vienne, en Autriche, il y a présentement 70,000 ouvriers sans ouvrage.

— Pendant l'année 1891 il y a eu, aux Etats-Unis, 6,000 meurtres et 318 exécutions capitales dont 196 en application de la loi du lynch.

— Léon XIII aurait promis son concours à l'exposition de Chicago. Aux Etats-Unis, on croit même que Sa Sainteté va publier une lettre pontificale à cette occasion.

— Dans l'opinion de M. Jules Simon, le jour n'est pas éloigné où l'on pourra constater, en France, un plus grand nombre de divorces que de mariages.

— En Angleterre, 32 pairs appartiennent à la religion catholique.

— Dans le registre d'une paroisse, on a trouvé l'entrée suivante en date de 1736 : Il est ordonné que 14 chemises et une blouse neuve tous les deux ans soient donnés à Georges Grimshaw pour son trouble et sa peine de réveiller les dormeurs, chasser les chiens dehors, tenir les enfants tranquilles et entretenir propres la chaire et les murs de l'église.

— Au congrès de Washington, le comité de l'immigration a résolu de commander l'adoption d'une loi prohibant tout-à-fait l'entrée aux Etats-Unis des Chinois.

— Un savant s'embarque sur une nacelle pour traverser un large fleuve. Il dit au batelier :

Connais-tu l'histoire ? Non.

Alors tu as perdu la moitié de ta vie ! Connais-tu les mathématiques ? Non.

Alors tu as perdu les trois quarts de ta vie !

A peine le savant avait-il prononcé ces trois mots qu'un coup de vent fait chavirer la barque.

Sais-tu nager ? demande à son tour le batelier au pauvre professeur, qui se débattait dans les flots.

Hélas ! non.

Eh bien tu as perdu ta vie toute entière.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

Avis aux membres de l'Union St-Joseph

Le Secrétaire Trésorier, à St-Hyacinthe, est maintenant prêt à recevoir la contribution des membres chaque dimanche et fête d'obligation immédiatement après la grand'messe, en la salle de la Société, soubassement de la cathédrale. De plus, jusqu'à nouvel ordre, on pourra également payer à son domicile, 1 rue Claude, chacun des autres jours de la semaine. Les absents, cependant, pour toute demande d'information ou communication devront s'adresser par écrit au dit Secrétaire-Trésorier qui se fera toujours un devoir de répondre complètement dans tous les cas et à court délai à telle demande.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. P. LALIME, Président.

B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Exposition—La législature de l'Etat de New-York a adopté une résolution demandant que l'exposition de Chicago soit fermée le dimanche.

Bravo—L'Étandard, ressuscité samedi dernier, nous promet une campagne vigoureuse contre les boodlers.

Ordinaire—Le R. P. Dancho de St-Hyacinthe a été ordonné par Mgr. Fabro à St-Henri de Montréal.

Jubilés—Le Trifurca publie un compte-rendu des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du Jubilé Episcopal de Mgr Lafitche et du jubilé sacerdotal de S. E. Mgr Chr.

Ol. Caron, Protonotaire Apostolique, V.G. Les citoyens de Trois-Rivières ont noblement fait leur devoir dans cette circonstance. Les démonstrations ont été des plus grandioses.

Coadjuteur—Mgr. Bégin vient de quitter son diocèse pour se rendre à Québec, où il va remplir les fonctions de coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Atroce—Xavier Brazeau, jeune homme de 19 ans, a été assailli dans la rue Ste-Catherine, près de la rue St-Dominique, à Montréal, par trois juifs. Ces derniers se sont jetés sur le jeune Brazeau en criant : "kill him, kill him" et lui ont donné quatre coups de couteau, un sur la tête, un près de la tempe, un sur la joue et un au poignet. L'assailli a été transporté chez lui tout ensanglanté, mais un médecin, mandé en toute hâte, a déclaré que les blessures n'étaient pas très dangereuses. Les assaillants sont connus et on a mis la police à leurs trousses.

Chemin de fer de la Gatineau—Samodi le shérif a saisi le train du chemin de fer de la Gatineau qui était sur le point de se mettre en marche. Cette saisie a été faite en vertu d'un bref obtenu par M. James A. Patterson dont la réclamation est de \$1,600.

La compagnie s'est trouvée dans l'embarras, mais la compagnie du Pacifique lui est venue en aide et lui a prêté trois de ses wagons, de sorte que le service n'a pas été interrompu.

Pittsburg Mass—Melle Kitty Shaw, fille d'un médecin éminent de cette ville, est tombée morte, samedi matin, pendant qu'elle dansait à un bal donné par le club de Pittsburg. Melle Shaw était âgée de 23 ans, et elle comptait un grand nombre d'admirateurs.

BAZAR

Le bazar en faveur des pauvres s'est ouvert lundi dans les salles de l'Hôtel-Dieu de cette ville. On s'y rend en foule pour y déposer l'abole de la charité.

Le bazar sera ouvert jusqu'à mercredi soir.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Décès

A St-Denis, rivière Richelieu, est décédé le 23 février, M. Joseph Angers, père, à l'âge de 72 ans, 5 mois et 14 jours, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien.

Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse, 9 enfants, 15 petits-enfants et 10 arrière-petits enfants, dont le souvenir ne s'effacera jamais. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, 23 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui le regretteront longtemps.

Nos condoléances à la famille affligée.

B. I. P.

A Webster, Mass., le 21 février, à l'âge de 25 ans, 2 mois et 26 jours, Dame Asilda Bivault, épouse bien aimée de Euclide Bernard. Les funérailles ont eu lieu le 22, à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

B. I. P.

A Coxshiro, le 23 février courant Angéline Renaud-Blanchard, veuve de Charles Bélanger, à l'âge de 70 ans 6 mois 4 jours.

La défunte était la seule fille survivante de feu Louis Renaud-Blanchard, ancien député de St-Hyacinthe, et l'un des patriotes de 1837-38, et d'Angélique Foulon, fille de feu Louis Poulin, qui fut, lui aussi, député du peuple pendant cette période mouvementée de notre histoire. A l'âge de 17 ans et quelques mois, elle avait épousé celui qui l'a devancée dans la tombe le 12 avril 1876. Elle a donné le jour à quinze enfants dont deux sont morts au berceau et les treize autres lui survivent.

Comme on le sait, la famille Bélanger est venue de Ste-Rosalie, comte de Bagot à Cookshire, dans le printemps de 1867. C'est là, au milieu des épreuves, unie des secours de la religion, après une maladie de trois semaines soufferte avec la plus grande résignation qu'elle s'est éteinte paisiblement, heureuse de s'en dormir dans le Seigneur.

Elle était la mère de M.M. L. C. et L. A. Bélanger, de notre ville. Quatre frères lui survivent : M. Gédon, de Ste-Rosalie; Jacques, de St-Hyacinthe le Confesseur; Hilaire, coroner à St-Hyacinthe, et Flavien, deux fois d'Ély et maintenant établi à la Casse-aux-Iroquois, vallée de la Mattawin.

Nos condoléances à la famille



CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC DE MONTRÉAL A L'EST

Table with columns: Express, Mail, Passenger, Express, Passenger. Rows list stations from Montréal to Québec with departure and arrival times.

DE L'EST A MONTRÉAL

Table with columns: Express, Passagers, Passager, Mail. Rows list stations from Québec to Montréal with departure and arrival times.

Un train local laisse Acton à 6 heures chaque matin, St-Hyacinthe à 7.17 minutes, St-Hilaire 7.50 minutes, arrivant à Montréal à 8.50 minutes.

16 Novembre 91.

ST. HYACINTHE ET LES ANTILLES

La fabrique Paquette et Godbout, de cette ville vient de recevoir une commande importante de Grande Anse, Dominique, Antilles. Cette commande venant de l'abbé Berthier me consiste en portes, chassis et jalousies.

On a l'espoir que ce premier envoi aux Antilles sera le commencement d'une nouvelle industrie à St-Hyacinthe, et que les commandes deviendront assez nombreuses pour permettre à MM Paquette et Godbout de fabriquer ces objets de commerce tout le long de l'année.

Nous félicitons nos entrepreneurs industriels et formons l'espoir que leurs relations commerciales s'étendront de plus en plus non-seulement en Canada, mais avec les pays étrangers.

ECHOS

Personnel—L'hon M. Nantel, Commissaire des Travaux Publics, était de passage en cette ville lundi.

Don—Dimanche dernier, a eu lieu dans la chapelle du couvent de Farnham, la bénédiction de deux magnifiques tableaux. L'un de St-Louis de Gonzague, l'autre de St-Anne. Ce dernier a été offert aux dignes par Mdo Kinehan, présidente de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Plusieurs de ses connaissances et de ses amis, ont bien voulu prêter aussi leur généreux concours, pour offrir ce cadeau aux Religieuses de la Présentation, comme un hommage de reconnaissance à la grande thaumaturge du Canada.

Mort d'un historien catholique—John Gilmary Shea, le savant historien catholique, est mort mardi, dans sa 69^e année.

Fête de famille—Samedi soir, le 13 courant, M. Pierre Savoie et son épouse ont été l'objet d'une agréable surprise de la part de leurs enfants.

Il s'agissait du 59^{ème} anniversaire de la naissance de M. Savoie et une jolie fête de famille eut lieu au toit paternel accompagné de présentation d'adresse de félicitations et de souhaits ainsi que de cadeaux appropriés à la circonstance.

Il va sans dire que la soirée a été joyeuse et que toutes les personnes présentes en ont emporté un excellent et bien cher souvenir.

Exposition—Une compagnie s'est organisée pour transporter les voyageurs de Londres à Chicago en six jours. Le prix du voyage aller et retour sera de \$120 en 1^{re} classe.

Le testament du Dr Sterry Hunt—Par testament ament, le Dr Thomas Sterry Hunt légua au séminaire de Québec, à l'Université McGill et au "Massachusetts Institute of Technology" quarante actions, chacune, de la Banque Melson, de Montréal, pour fonder dans ces institutions des chaires de chimie. Sur ce qui restera des biens du défunt, chacune de ces institutions recevra en sus, une somme de \$2,000 et le "Sheltering Arms Hospital," de Norwich, Conn. \$1,600.

Déraillement d'un train sur l'Intercolonial—Le train qui transportait la maille d'Angletierre a déraillé, à Mill Stream, N. B. Le mécanicien et le chauffeur ont été grièvement blessés, mais les voyageurs n'ont reçu aucun mal. C'est le train express ordinaire qui les a transportés à Lévis.

Une promotion inattendue—M. Moore, consul des Etats-Unis à St Hyacinthe, est parti pour Washington où il recevra les papiers nécessaires en rapport avec sa nomination comme consul en Allemagne. Le salaire attaché à la nouvelle position est de \$17,500 par année.

M. Moore est le cousin de M. Blaino.

Mort subite—Madame Julie Giroux, épouse de sieur Léon Bernier, demeurant rue du Pont, Québec, revenait de chez un médecin où elle était allée se faire extraire une dent, quand, rencontrant une dame Bélanger, sa parente, elle lui demanda à l'aider à se rendre chez elle, disant qu'elle était très oppressée et ressentait une douleur dans un bras. Rendue chez elle, après avoir monté au deuxième étage, elle demanda à être transportée sur son lit. On manda immédiatement le Dr Matte, mais madame Bernier expira au bout de quelques instants.

Tué par un maringouin—Harry Randolph Daley, âgé de 9 ans, est mort à l'hôpital Hopkins, Baltimore, des suites de la piqûre d'un maringouin.

Portugal—Un évêque, Mgr Ayres Gouveia, a été nommé ministre de la justice, dans le nouveau gouvernement qui vient d'être formé.

Allemagne—Les catholiques d'Allemagne vont obtenir une loi pour l'enseignement de la religion dans les écoles. Les protestants auront des instituteurs protestants; les catholiques, des instituteurs catholiques. Les communes choisiront leurs instituteurs; les pères de familles et le clergé auront le droit de surveiller les écoles.

Le Moniteur du Commerce dit—On ne saurait trop recommander aux exportateurs de bien emballer leurs produits, d'abord pour les préserver de tout accident et aussi pour qu'ils soient d'un aspect engageant quand ils arrivent sur le marché étranger. Dans ce cas "l'habit aide beaucoup à faire le moine."

Typhus—Il est malheureusement constaté que le typhus existe à New-York. On en a découvert un certain nombre de cas. La maladie aurait été apportée par des immigrants israélites russes, et aussi par des immigrants italiens. Des mesures sévères ont été prises par le bureau de santé.

La Contrebande—Un beau spectacle vient d'avoir lieu dans la paroisse de l'Île aux Coudres.

À la vue des désordres graves que causait la contrebande des boissons dans cette paroisse, on s'adressa au curé pour qu'il procède aux habitants l'avantage d'une retraite.

Cette retraite prêchée par le P. Désiré, Franciscain fut suivie avec piété et avec entrain. Le missionnaire fut compris, car la population accepta de faire une réparation solennelle et publique. Après le sermon de clôture, le père stigmatisa une dernière fois le désordre et invita les hommes de bonne volonté à venir promettre de ne plus se livrer à la contrebande.

Chacun vint alors à la sainte table, M. le curé inscrivait les noms et le missionnaire debout, son crucifix à la main, demandait à chaque homme :

"N. N. promettez-vous devant Dieu de ne jamais coopérer à la contrebande de boissons?—Je le promets.—Que Dieu vous soit en aide!" Et le Père faisait baisser les pieds du crucifix.

Deux cent vingt sept hommes ont fait cette déclaration solennelle.

Sir Hector—Sir Hector Langevin assistait à l'ouverture de la session parlementaire. Il occupait l'ancien siège de l'hon. M. Oulmet, à gauche du fauteuil de l'Orateur.

Tentative de suicide—Un nommé Peter Dewar de Graby a tenté de se suicider samedi vers six heures, dans les cellules du poste central, à Montréal.

Depuis près de huit jours, le personnage en question pensionnait chez M. Pierre Rivard, restaurateur de la rue Cathédrale et s'était adonné à la boisson depuis son arrivée à Montréal.

St-Anne de la Pêrade—M. Bigué, contre-maitre à la manufacture Laganière, a été tué ici dans les circonstances suivantes. Il passait sur la rue quand un amas de neige tomba d'une maison. Un glaçon le frappa à la tête et le blessa mortellement. Il est mort au bout de deux heures, après avoir reçu les derniers sacrements.

Cette mort déplorable a causé à St-Anne une émotion facile à comprendre. Les circonstances dans lesquelles cette mort s'est produite et l'estime dont jouit le défunt ont fait de cette catastrophe une cause de deuil général.

Décès—Le Révd. P. Fourmond, qui pendant l'insurrection du Nord-Ouest en 1855, s'est distingué en sauvant la vie à plusieurs colons au lac aux Grenouilles, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, mercredi.

L'Empress of Japan a emporté dans son dernier voyage 150,000 tonnes de marchandises pour l'Orient. La plus grande partie de la cargaison était de la farine et des cotonnades.

Un cheval à l'eau—Lundi après-midi à Québec, M. McCaul, entrepreneur de neige auprès des bâtisses du département des pêcheries de la marine, rue Champlain, était à transporter de la neige dans le fleuve, lorsque son cheval tomba à l'eau entraîné par le poids de la charge. On lança aussitôt une chaudière à l'eau, et l'on débarrassa le cheval de son harnais et de sa voiture; une fois rendu près du quai, on lui cassa le cou en voulant le retirer des flots. Le cheval était évalué à \$75.

Machines—Parmi les nouvelles machines agricoles fabriquées en Canada citons la moissonneuse de maïs à laquelle est annexé un coupe racine et un élévateur destiné à mettre dans une voiture le maïs tout prêt à placer dans le silo. Il suffit de 3 chevaux et de deux hommes pour faire le service de cette machine qui économise du temps et des dépenses, puisqu'à elle seule elle fait l'ouvrage de trois instruments distincts.

Accident—La locomotive du convoi faisant le trajet entre Worcester et le lac Quinsigamond a failli démolir, samedi après-midi, la gare de la rue Shrewsbury. Le mécanicien arrivait à toute vapeur au terminus de la ligne et pour une cause qu'il ne peut expliquer, il ne put faire mouvoir la machine en arrière lorsqu'il fut arrivé à la voie d'évitement, où il se place ordinairement pour laisser passer le char qu'il traîne après lui en revenant du lac. De là le choc contre la gare. La cheminée de la locomotive et le réverbère de l'avant furent mis en pièces.

Un prisonnier libéré—Le nommé Moulley, membre de la Ligue agraire, qui, il y a quelques années avait été condamné au pénitencier pour une période finissant en 1894, a été mis en liberté par ordre du gouvernement.

Saisie de boissons—Le département des douanes a été avisé que quatre barils de boissons enivrantes avaient été saisis à la Rivière-du-Loup, entre les mains de contrebandiers qui les tenaient cachés depuis l'été dernier.

Une femme analyste—Mlle Cottston, de Toronto, a subi avec succès son examen

comme assistante dans le bureau des analystes du gouvernement. Elle est la première fille qui ait subi cet examen.

Peinture historique—La peinture historique de la victoire Rutherford sur Poundmaker a été achetée par sir A. P. Caron.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, char-rues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

MAISONS PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉES AUX MEMBRES DE L'UNION ST-JOSEPH

Courtier, agent d'assurances
J. O. Dion, 9 rue St-Denis.

Epiceries, Provisions
Désiré Dumaine, rue St-Antoine.
Damien Bouchard, rue Cascade.
F. A. Rodeur, " " "
Joseph Chartier, rue Bourdages.
Pagnuelo et frère, rue Cascade.

Ferronneries, huiles, peintures
J. H. Morin, Place du Marché.

Poêles, objets en fonte
J. H. Morin, Place du Marché.
Gilbert Bédard, Bord de l'eau.

Grains, fleur, etc.
Michel Bousquet, rue Mondor.
M. Denis, rue Cascade.

Marchandises sèches
N. G. Leduc, Place du Marché.
Bédard et Lefebvre, Place du Marché.
Alfred Lalande, " " "

Chausseries
Joseph Morin, Place du Marché.
Félix Houle, " " "
L. N. Lussier, rue Cascade.

Tailleurs
Joseph Allaire, Rue Cascade.
Joseph Cabana, " " "
J. H. Choquette, au Séminaire.

Barbiers
V. et A. Lafamme, rue Cascade.
Charland et Turcotte, Place du Marché.

Selliers
Hormidas Guertin, rue Cascade.
Joseph Dalbec, " " "
Irénee Choquette, " " "

Plombiers
Joseph Hébert, rue Cascade.
Adrien Blondin, " " "
H. N. Bernier, rue Cascade.
Brodeur et frère, rue St-Antoine.

Boulangers
Gladu et frère, rue Concorde.
Cyprien Gladu, rue Cascade.
Edouard Labonté, rue St-Antoine.
Langevin et frère, Bord de l'eau.
Camille Gosselin, rue St-Antoine.

Librairie
E. H. Richer, Place du Marché.
L. A. Choquet et frère, rue Cascade.

Carrossiers
Hormidas Choquette, rue Cascade.
Arthur Choquette, rue Bourdages.

Forgerons
Thomas Lajoie, rue Cascade.
Naxaire Arcand, rue Concorde.
Napoléon Daiguault, rue Concorde.
Clément Lacroix, rue William.
Gilbert Lazard, rue William.
Esdras Lussault, rue Mondor.

Thés, cafés
Alfred Breton, Place du Marché.

Cordonniers
Clément Jacques, rue Cascade.
Victor Sérigny, " " "

Entrepreneurs menuisiers
Joseph Chénette, rue Concorde.
Paquette et Godbout, rue William.

Entrepreneurs maçons
Oscar Lamoureux.
Louis Gossolin.

Bouchers
Rémi Daigle, au Marché.
Napoléon Soly, do.
Donis Rivet, do.
Joseph Lebrun, do.
Victor Bernier, do.
Magloire Guboury, do.
William Bousquet, do.

Orfèvres, Bijoutiers
E. Lamarche, Place du Marché.
Léonard Beaudry, " " "
Fournisseur pierre et chaux
Bruno Lamontagne, La Carrière.

LIBRAIRIE

-DU-

SACRE - CŒUR

Tapisseries!
Bordures!
Décorations de plafonds!

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor,
ST - HYACINTHE
GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,

SELLIER

Rue Cascades
ST - HYACINTHE.

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

MONDOR

DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS

De constructions en pierre, brique et bois

-O-

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS

Poser d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

-O-

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

-O-

128, Rue Cascades
ST - HYACINTHE

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente, comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queon Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No. 9, Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

Remedes Sauvages

Ne sont-ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez-vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1484, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

L'IMPOSTEUR

I

Quoi! il était descendu si bas, si bas que cela, lui le fils de la sainte Bretonne! Il était au niveau de ces rôdeurs qui, sur un champ de bataille, dépouillent ceux qui ne peuvent ni appeler, ni se défendre.

Il volait un mort? Un mort qu'avait eue confiance en sa loyauté. Il volait!

Ce mot répugnait au Breton. Vivement, il retira le portefeuille qui l'oppressait. Il respira plus à l'aise. Puis, tout à coup, le rictus de sa lèvre redevint dur. Il regarda le cadavre, toujours rigide à ses pieds, et son œil, avec un éclair d'ironie, sembla le braver.

Est-ce possible? Il était encore si naïf que cela? A quoi donc lui servirait son scepticisme; ce scepticisme péniblement acquis en refoulant toutes les croyances de ses premières années, s'il n'osait saisir l'occasion. Voler mais c'est un mot, et devait-il se soucier d'un mot? Le seul péril eût été d'être vu, d'être soupçonné, d'être pris, d'être conduit au bain. Mais, qui le voyait dans cette solitude? Qui le soupçonnait sur ce grand miroir de la mer tout illuminé de soleil? Il se sentait parfaitement seul, et sa conscience, capitulant encore une fois, lui fournit une abondance de sophismes. Toutes sortes de questions irritantes se posaient à lui: Pourquoi la richesse pour les uns, la pauvreté pour les autres? Pourquoi ceux-ci sous le talon de ceux-là? Pourquoi le succès sur le piédestal? N'est-ce pas justice, pour le déshérité, de saisir une part de patrimoine? Pourquoi ce mort était-il riche et non pas lui? lui, Yves Kermorgan? Et d'ailleurs, qui volait-il? les pauvres. Mais il l'était lui-même; et plus tard, s'il échappait à ce naufrage, il dédommagerait ses frères malheureux par ses largesses, des largesses royales. Ah! si la vie lui était prolongée, si le secours lui était envoyée, quelle revanche! Comme il séparerait les injustices du sort. Son existence ne s'userait plus lentement dans une continuelle attente. Elle sonnerait enfin l'heure de la richesse. Deux millions en portefeuille!

La décision de Kermorgan venait d'être prise avec une volonté implacable. L'audace et l'entêtement se lisaient dans ses yeux noirs; ses sourcils étaient froncés, ses lèvres serrées.

De nouveau il compta les billets, et, d'une main qui, cette fois, ne tremblait plus, il repla-

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13-Rue Delambre-13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie,—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

Tous les Français résidant à l'étranger. Tous les étrangers en relations avec la France ont intérêt à avoir à Paris UN COMMISSAIRE-CORRESPONDANT expérimenté et dévoué à leurs intérêts et pouvant leur rendre toute confiance en UN COMPTOIR PARISIEN Intitulé Commission, Exportation, Consignation FONDATEUR: A. CLAVELE, Dunkerque. PARIS, 30, Rue de Dunkerque, 30, PARIS

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COGNAC

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliaires: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise haleine, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition qui vient avec bien voulu me faire connaître. Ne contentant pas de me rendre, elles me permettent de me débarrasser sans danger, sans aucune fatigue, de ces troubles biliaires qui me tourmentent depuis si longtemps. Elles me permettent de faire un usage très agréable de mon régime pour mes patients, mais je les ai aussi employées en même temps, dans les circonstances pour lesquelles elles sont indiquées. Elles ont été prescrites à des personnes qui ont eu de très bons succès. Elles sont douces, efficaces, et inoffensives.

Remède, 10 mai 1892. Dr D. MARSOLAIS

EN VENTE PARTOUT

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PREX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

sur sa poitrine le précieux portefeuille.

Yves avait repris place sur le banc. Le naufragé ne perdait pas l'espoir de bientôt apercevoir une voile. Sans cesse il regardait l'horizon et il accumulait les sophismes pour s'absoudre.

— Quel tort ai-je fait à ce naufragé ? Que lui importe d'être dépouillé, il n'est plus qu'un néant. Il m'avait dit : " Vous remettrez mon patrimoine aux pauvres de ma commune. " Mais l'État aurait-il eu foi en ma parole ? Il aurait accaparé ces deux millions.

Ces deux millions, c'est mon droit de bric ; c'est le droit du pirate. Les restituer à l'État ? Allons donc ! Autant jeter un denier dans la cassette d'un sa-trape.

Et tout à coup, aspirant avidement le souffle du large, portant l'index à son front, comme pour y retenir la soudaine pensée qui venait d'y naître.

— Eh ! mais... eh ! mais, si, avec les millions, je m'emparais aussi du nom et du titre ? Marquis Yves de Villepreux.

— Il demeura ébloui. Si le secours lui venait, s'il échappait au naufrage, il verrait son élégante personnalité reçue dans les salons, choyée, adulée. Tous s'inclinaient sur son passage. Marquis ! il aurait un titre. La conscience du Breton jeta son cri : " C'est indigne. "

Mais Yves haussa les épaules. Après tout, quelle naïveté que le remords. Est-ce que le remords n'est pas un effet de l'imagination des dupes et des faibles ? Lui ne croyait plus aux chimères. Le vaste ciel qui l'environnait était parfaitement vide ; il l'avait lu dans les livres. Puisqu'il n'y avait pas de Dieu dans l'espace infini, pourquoi pâlir et trembler en se substituant à une personnalité ? Il serait marquis s'il devait vivre.

Et Kermorgan prouva, une fois de plus, l'étrange faiblesse de l'homme incroyant devant la tentation. Elle donne le vertige, rend sourd, aveugle chancelant. Le gouffre attire, et l'homme incroyant et tenté y tombe infailliblement.

Yves s'approcha de celui-ci dont le souffle s'était éteint. La tête pâle, endormie dans la mort, était restée très belle avec un sourire paisible. Longuement, le jeune homme regarda chacun des traits. Une certaine ressemblance existait entre le vivant et le mort. Tous deux avaient les mêmes cheveux bruns, les mêmes sourcils épais, l'œil noir, le nez aquilin et le visage allongé.

Le Breton parut satisfait de sa longue étude. En taillant sa barbe comme celle du marquis, la ressemblance s'accroissait encore. A présent, d'une main fébrile, il feuilletait un manuscrit trouvé dans une des poches du naufragé. Ce petit livre, soigneusement relié en cuir de Russie, était une sorte de journal ou celui qui avait cessé de vivre avait noté ses pensées et les principaux événements de sa vie. Ce vade-mecum serait précieux à Yves et l'aiderait à s'incarner dans son nouveau rôle. Il prendrait non seulement la richesse et les titres des de de Villepreux, mais encore l'âme leur dernier descendant.

Kermorgan tressaillit et devint d'une pâleur mortelle.

Il venait d'éprouver cette sensation troublante d'être surpris par quelqu'un. Son oreille avait perçu un cri. Il s'était retourné brusquement, croyant sentir le contact d'une main s'abattant sur sa nuque. Personne ! Toujours l'éternel horizon bleu ; mais à une excessive hauteur, traversant les espaces de l'air, allant droit, agitant ses grandes ailes, planait un sigle de mer, cet oiseau mystérieux qui est toujours seul, qui erre sans cesse au-dessus de l'Océan, et qui vole se hâtant comme s'il avait un but. Yves le suivit du regard tant qu'il resta visible. Quand donc arriverait, non l'oiseau, mais la voile ? Le navire qui lui porterait secours n'apparaîtrait-il donc jamais ? Est-il si vaste, cet Océan Indien, que les hommes ne puissent s'y rencontrer ?

Il reprit ses sinistres perquisitions. Le portefeuille contenait encore une miniature représentant une femme au visage noble, aux cheveux blancs : c'était Mme de Villepreux, la mère du marquis.

Yves compara les deux visages et tressaillit lorsque son regard s'arrêta sur celui du fils. Celui qui ne pouvait se défendre s'ennoblissait tout à coup. Il le revoyait comme au temps de sa vie et de sa force. Il le revoyait comme aux premiers jours de la traversée, jouant aux échecs avec les officiers du bord, et, le soir, assis au piano et faisant valser, dans le salon du steamer, les élégantes passagères. Où étaient-elles, les belles danseuses ? Où étaient les joyeux enfants qui animaient la fête ? Où bientôt serait-il lui-même, ce riche marquis de Villepreux ?

Yves frissonna. Il était temps qu'il disparût, cet homme muet, mais dont le visage sévère semblait avec obstination lui repro-

cher le vol indigne. Maintenant Kermorgan avait horreur de cette dépouille humaine.

Quand donc serait-il délivré de cette vue odieuse ? Il avait beau se dire : " C'est mon droit de jour, sa conscience l'aiguillonnait. Peut-être... peut-être allait-elle faire silence quand l'homme dépouillé ne serait plus la sous ses yeux.

Un lambeau de voile était demeuré dans la barque. Yves le prit d'une main tremblante, enveloppa le mort de cette toile rude, puis, vivement, abattit sur la figure pâle le dernier pan de l'étoffe, et le visage rigide fut à jamais voilé.

Aux pieds il attacha une poulie en fer qui servait à hisser la voile. Il fit quelque chose de lourd pour faire sombrer les morts, autrement ils s'obstinent à revenir à la surface. Avec un pénible effort, Kermorgan souleva cette gaine de toile grise, qui accusait une forme humaine, et qui est était très lourde. Il l'appuya sur le bord de la barque, la laissa glisser, et l'on entendit le bruit d'un grand remous dans les eaux. Le canot était toujours doucement balancé et le corps s'abîmait dans le gouffre immense ; mystérieuse descente, voyage sans retour, d'abord rapide comme une chute, puis la descente se ralentit, tandis que les vagues montent et s'entassaient sur la tête du voyageur.

La mort descendait, descendait. Yves, très pâle, le corps secoué de frissons, ne le voyait plus ; mais sa pensée suivait la chute profonde, et bientôt il se dit :

— Il aura pour sépulcre une prairie d'algues et de madrépores ; qu'il y dorme en paix.

La journée s'avavançait, et toujours absence de voile à l'horizon. La brise, maintenant levée, envoyait sur les solitudes de la mer ses souffles vivifiants. La chaleur et la lumière étaient répandues sans mesure. Il y avait au ciel des voûtes formées par des successions de légers nuages ; leurs perspectives fuyantes allaient se perdre dans le lointain ; puis, tout à coup, ces nuages prirent des tons de flamme ardente, ils ressemblaient à des draperies de pourpre ; et, se dérochant à ce cortège, le soleil disparut comme un vaisseau enflammé qui sombre.

Le Breton, celui qui désormais voulait s'appeler le marquis de Villepreux... s'il devait vivre... se sentait très faible. Depuis soixante-douze heures il n'avait pris aucune nourriture. La nuit se passa dans une mortelle attente. Au

matin, le souffle, qui s'était levé du large, avait déplacé la barque. Elle s'approchait d'une couronne d'écume blanche faisant, au milieu du grand calme de la mer, un bruit saisissant. Les vagues se plaignaient éternellement en frappant l'écueil. C'était une île de corail qui, lentement, avec des longueurs de siècles, avait surgi des profondeurs.

— Vais-je me briser sur ce récif, pensa Kermorgan ?

Mais la barque désemparée changea de direction par une nouvelle saute de vent.

La faim torturait Yves. Il souffrait comme si une tenaille lui eût arraché les membranes de l'estomac. Malgré son énergie, une plainte continue lui échappait. Il appelait, il tendait les bras à l'espace. Où donc était-il ce navire attendu ? N'apparaîtrait-il pas dans les rayons enflammés du jour qui se levait ? Ne serait-il pas bientôt visible ?

Il n'y avait pas de navire à l'horizon, mais des oiseaux planaient au-dessus de l'île de corail ; des oiseaux d'un blanc de neige, avec des plumes soyeuses ayant un damier noir finement dessiné sur leurs ailes. Puis dans le sillage de la barque, la suivant toujours entre deux eaux, le requin était là, guettant l'occasion de saisir une proie, et, depuis des heures il nageait sans se lasser. Ah ! si le Breton avait eu une arme à feu pour tuer les damiers ou un harpon pour frapper le requin.

Sa faim devenait intolérable. Il demeurait assis, courbé en deux ; son virage reposait sur sa main, et ses yeux gardaient une fixité farouche. Sa lèvres, ironiquement avancée, exprimait le défi, un défi de révolte qu'il jetait à toutes choses, au ciel, à la vague, à l'écueil, à Dieu lui-même, à Dieu qui ne lui envoyait point le secours. Toutes les malédictions des heures de rébellion et de ténèbres lui étaient revenues. La colère et l'impatience s'unissaient à la soif et à la faim, pour le torturer.

Mais cette voile de navire, elle n'apparaîtrait donc jamais ?

La journée s'usait lentement, ajoutant les heures aux heures écoulées ; puis, ce fut la nuit tiède, puis revint le jour, et ce jour montra de nouveau partout le désert.

Yves avait débouclé la ceinture de cuir qui le serrait à la taille ; il en coupait de petits morceaux avec ses dents et les broyait lentement. Ses mâchoires, ainsi occupées pendant des heures, lui donnaient l'illusion qu'il mangeait. Il s'affaiblissait. Les tortures de la faim

s'étaient calmées pour se changer en une douleur sourde, l'évanouissement lent et progressif de ses forces. Ses yeux se troublaient de faiblesse. A demi évanoui, il commençait à délirer à voix basse, croyant qu'il abordait à une île inconnue, et que les indigènes lui apportaient des ananas et des oranges ; mais ses pauvres lèvres étaient brûlées d'une telle soif, que le jus délicieux de l'orange imaginaire ne pouvait les rafraîchir. Il n'avait même plus la force de se révolter et d'accuser le ciel. Toute sa rage de la journée précédente aboutissait maintenant à l'anéantissement. Puis tout à coup il se redressa ; un cri strident jaillit de sa poitrine, un cri de naufragé découvrant une voile, un cri d'être égaré retrouvant son chemin. Mais le cri d'espérance et d'appel ne fut pas entendu ; mais la fragile petite barque ne fut pas aperçue, perdue dans l'immensité des lames. Le navire entrevu continuait paisiblement sa route, battant l'eau de son hélice, et Yves demeurait debout, appelant toujours, les yeux agrandis et les bras en avant, comme si, de ses faibles mains, il eût pu retenir le steamer, qui fuyait à tire-d'aile.

Il disparaissait. Il le vit s'éloigner encore, puis enfin s'évanouir. Alors, muet d'horreur, le naufragé retomba sur son banc et s'abandonna au désespoir. Il pleura longtemps ; il pleura à chaudes larmes ; il pleura avec plus de faiblesse qu'une femme, avec plus d'effroi qu'un enfant. C'était fini. Combien d'heures vivrait-il ? Le délire le reprenait. Il perdait la sensation du réel ; tous ses sens se faussaient ; les bourdonnements de ses oreilles étaient devenus des bruits de cloches ; il croyait entendre le tintement de "l'Angelus" passer sur sa lande bretonne, et cette cloche s'obstinait à le contwoquer à la prière. Parfois il redressait la tête pour prêter l'oreille à ces tremblantes vibrations qui paraissaient venir des lointains infinis, comme une voix de son enfance, peut-être comme un appel de l'autre monde. Puis les bourdonnements prirent un autre caractère. Ils devinrent semblables à des tintements d'or, à des froissements de billets bleus. Machinalement le moribond portait les mains à sa poitrine et les crispait sur le précieux portefeuille. Il revoyait, dans sa pensée, les trésors du marquis de Villepreux. Il avait à la fois dans la gorge des râles d'agonie et des sécheresses de soif d'or.

De plus en plus il s'affaiblissait, Il ne lui restait que la force de te-

nir encore sa main pressée sur le patrimoine volé. Tout s'anéantissait, il n'était nulle part. Hors de l'espace, hors du temps.

Ah ! il y a quelque chose de plus poignant encore qu'un malheureux agonisant faute de pain ; c'est une âme qui meurt privée de la lumière. Quelle nuit profonde dans celle de ce moribond ! Mais, là-bas, bien au loin, dans une chaumière bretonne, une pauvre mère, agenouillée devant l'image de sainte Monique, priait pour son fils. Elle priait avec un ferveur extrême, elle priait avec cette foi vive qui force le ciel. Le rosaire tournait dans ses mains tremblantes. Serait-elle exaucée, cette mère en larmes redisant sans cesse :

— Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

Et tandis que la mère d'Yves tournait les grains de son rosaire et que le naufragé agonisait, les heures continuaient à couler. Les mêmes nuages blancs et moutonnés passaient tranquillement sur le ciel profond, le même souffle salubre, exquis à respirer, ridait la surface des lames ; les mêmes nuées d'oiseaux de mer, aux plumes soyeuses, dérivait des courbes folles et suivaient, étonnés et confiants, cette barque doucement balancée, où un homme demeurait allongé dans l'immobilité de l'évanouissement.

II

Lorsque le Breton revint de sa profonde torpeur, il se trouva couché dans une cabine d'un navire anglais, ayant le drapeau britannique à l'arrière et des flammes rouges au haut des mâts, flottant avec des enrroulements joyeux, sous le vent frais du matin. Ce yacht appartenait à un riche Ecossais, sir George Elliott, dont la fantaisie était de voyager sans cesse.

En ce moment, sir Georges, cet athlète blond, au visage coloré et aux yeux d'un bleu clair, était et venait sur le pont et constatait avec satisfaction la bonne tenue de son navire, coquet comme un salon, ciré, décoré, fleuri, avec un velours de pourpre au-dessus du pont, des tentures de velum cramoisi sur les banquettes, et une serre en retoude sur l'arrière où s'épanouissait la plus belle collection d'orchidées.

La revue passée, sir Georges quitta le pont et pénétra dans la cabine de son hôte.

La veille, le yacht Elliott ayant rencontré la pauvre barque errante, de tout cœur le brave et généreux Ecossais avait recueilli l'épave humaine, cet homme, d'une maigreur de spectre, à la peau collée sur les os, au corps tremblant et voûté,

Depuis douze heures on ranimait le naufragé en présentant à ses lèvres avides, dans une sage mesure, des cuillerées d'un vin généreux.

— Eh bien ! marquis, cela va-t-il mieux ? s'écria l'Ecossais de sa voix vibrante en serrant chaleureusement la main de l'hôte envoyé par la Providence.

Le Breton, très pâle, allongé sur sa couchette, tressaillit et sentit un

feu lui monter aux tempes. On lui donnait déjà le titre si envié.....le titre qu'il s'était frauduleusement approprié.

— Pardonnez à mon indiscretion reprit sir Georges, si votre nom ne m'est pas inconnu ; mais vous étiez à demi-mort lorsque je vous ai recueilli. On a dû vous débarrasser de vos vêtements ; on m'a remis votre portefeuille, vos papiers, vos titres. Rassurez-vous, le tout est en sûreté, là, dans ce meuble.

Il indiquait de son index, orné d'une chevalière, un petit secrétaire en bois des Indes.

— En voici la clé, monsieur de Villepreux.

Et le naufragé, la lèvre blême ne démentit point son hôte. Le vol était accompli. Il n'était plus Yves Kermorgan, l'ambitieux sans fortune, mais bien le marquis Yves de Villepreux, le dernier descendant d'une noble race. A l'acteur maintenant de jouer habilement son rôle.

Chaque jour lord Elliott faisait au convalescent une amicale visite et constatait, avec satisfaction, le bon effet produit par les repas succulents et les verres de vieux vin.

— Bravo ! dit-il un matin. Ah ! cher marquis, vous retrouvez votre force et votre jeunesse, votre taille se redresse ; votre œil prend de l'éclat ; les couleurs vous reviennent.

Il alluma un cigare.

— En voulez-vous ? Ma provision m'arrive en droite ligne de Portorico,

Yves prit un havane, et les deux hommes continuèrent la causerie, en lançant au plafond de la cabine des volutes de fumée.

— Vous ne m'avez pas encore demandé vers quels rivages se dirige mon yacht.

— Je n'ai rien à vous demander, répliqua le marquis, d'une voix où vibrat la gratitude. Où vous irez, j'irai. Peu m'importe la côte où j'aborderai. Je suis seul sur la terre.

J'étais fatigué de la vie parisienne et je rêvais d'aventures aux Indes, lorsque le naufrage terrible que je vous ai déjà relaté est venu anéantir mes projets. La destinée a de ces tournants. Je m'attendais à débarquer à Pondichéry, j'ai été précipité dans l'abîme. Sans vous, c'était fini de ma vie. Merci de nouveau.

Il serra la main de l'Ecossais.

Les deux hommes quittèrent l'étroite cabine. Yves était faible encore, cependant il put monter sur le pont. Il s'appuya à la balustrade, et il eut une enivrante sensation de pleine air. Il respira avec délices. Depuis une heure le soleil montait à l'horizon. C'était un soleil d'allégresse ; un flot d'or roulait de l'Orient à l'Occident sur l'eau de mer d'un bleu pur, doux et profond. Cette chaleur de vie gagnait et s'étendait réjouissant tous les êtres, depuis les damiers dans la rue jusqu'aux poissons volants, à l'aile d'acier, qui flottaient par bancs aux alentours du yacht. Qu'il faisait bon vivre !

Yves eut un sourire épanoui.

— Où vous irez, j'irai, répéta-t-il joyeusement.

L'Ecossais, d'un œil attentif, surveillait les manœuvres de son équi-

page, composé de fiers matelots, tous bien disciplinés, avec le tricot rayé sur leurs robustes poitrines. Il donna des ordres ; puis, se retournant vers son hôte :

— Eh bien ! je compte me rendre à Athènes. J'adore la Grèce. A chaque printemps, mon yacht vient jeter l'ancre dans les eaux du Pirée. Mon grand-père était Philhellène. Il a combattu à côté de lord Byron. Elle est l'en démodée cette amitié qu'en 1830 on portait aux Hellènes, mais, que voulez-vous ? Le sang de mon aïeul, du héros de Navarin, coule dans mes veines.

Il reprit après un court silence :

— D'ailleurs, j'ai en Grèce de nombreux amis. Si vous le désirez, marquis, je vous présenterai à tous ces princes grecs, sans argent, mais à l'imagination vive et qui prennent feu pour les étrangers. Je vous ferai connaître mon meilleur ami, un vieux savant qui, depuis bientôt un demi-siècle, vit à l'ombre de l'Acropole, ayant mis le bonheur de sa vie dans les fouilles. S'il découvre un débris d'amphore, le voilà délirant de joie. Heureux homme ! Ce vieux Elié Michelin a une petite-fille.... la fille de son fils, qui était un frère pour moi.

Un éclair d'enthousiasme passa dans les yeux de l'Ecossais ; mais il s'éteignit aussitôt et sir Georges s'asseyant gravement dans un fauteuil à bascule, poussa vers le ciel avec une lenteur calculée les bouffées de son havane.

— Je vous disais : la fille de son fils, une enfant de dix-sept ans à peine, qui a reçu du ciel le cœur le plus délicat, l'imagination la plus riche ; une âme d'artiste en un mot. Elle modèle avec un goût parfait.

Devant ses statuettes, je me sens tout rêveur, et je n'ose lui dire ce que j'en pense de peur de l'aler en elle la fleur si charmante de la modestie. Elle s'ignore, cette enfant ; mais, quelque jour, nous connaissons tous son nom ; elle deviendra illustre.

Yves prenait à cette causerie un intérêt véritable. Mais s'apercevant qu'il allait peut-être laisser deviner le secret de son âme, sir Georges devint tout à coup silencieux. Son cigare achevé, il revint commander une nouvelle manœuvre. Les matelots agiles grimperent dans les hunes, la direction des voiles fut changée, et l'officier de quart continua sa marche sur la dunette, en prenant des points.

Cependant le yacht continuait son voyage. Les vents et les courants le favorisèrent. Il faisait bon respirer sur le pont cet air si pur du printemps précoce. Les journées étaient superbes et l'hélice battait l'eau avec une telle rapidité, durant les nuits et les jours, que bientôt le navire eut franchi la mer Rouge, traversé l'isthme de Suez. Alors se dessinèrent, à l'horizon, les rivages de la Grèce, avec leur bordure de golfes et leur dentelure de promontoires ; ces rivages les plus illustres du monde ; puis, tout pavoisé, envoyant gaiement dans l'espace son panache de fumée blanche, le yacht Elliott s'arrêta enfin dans le port du Pirée.

(A continuer.)

MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

UNION ST-JOSEPH & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achète une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes, robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies,
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Les tweeds canadiens, Anglais, Ecosais, pour habillement
d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreurs

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-
Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, E C

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutés avec soin, à des prix très mo-
dérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à
sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous
toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meblier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPECIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^o.

PAGNOLLE & CIE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

Pans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jean nettes, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Livre. ESCOMPTÉ TRÈS LIBERAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité en Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODOBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Châssis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine, Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, ardenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBrière, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.